

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Cabinet du vrai Trésor](#)[Collection 1615 - Cabinet du vrai trésor - François Le Fèvre](#)[Item 1615 - François Le Fèvre - Cabinet du vrai trésor - BCU Lausanne](#)[Fichier 1615 - François Le Fèvre - Cabinet du vrai trésor - BCU Lausanne](#)

1615 - François Le Fèvre - Cabinet du vrai trésor - BCU Lausanne

Auteurs : Bonefons, R.

1615 *Thresor.*
Rendre d'aujourd'hui l'homme le comte.
« Peine encoir à faire le mal, en cessant
des cachettes, coustures, &
astuties, avec beaucoup de travail.
Mais quoy qu'il se puisse, si n'est il
peint allé à cacher les secrets d'auze.
qu'il porte tout & n'est son témoin
dans l'ame, lequel ne trompe jamais
& ne peut estre trompé, qu'on ne pa-
reille tout.
« Cacher son vice est une peine extreme,
Et peine en vain, car on ne peut
A soi au moins cacher ne se pourra:
Car nul ne peut se cacher à son ame.
Et ainsi, le peche estant en l'ame, voit
pour un plaisir mille douleurs, & une
horrible gêne en la conscience. Car
l'loy du Demeur prononce clairement,
il n'est possible de mal faire. Celle de
la conscience produit tout d'un coup
les témoigns, l'information, le iuge, la
condamnation, le bourreau, & le sup-
plice. Et la loy de l'honneur fait re-
tentir, par la voix de la renommée, le
reproche & la honte du deshonneur,
condamnant le vice & la memoire
E a

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImage(s) : Google/Renouvaud

LangueFrançais

SourceLausanne (Ch), Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne, 1N
867 Rec

Format (largeur x format)12°

CouvertureCologny

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne
nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : Google/Renouvaud

Informations sur le fichier

Nom original : 1615 Le_cabinet_du_vray_thresor_compris_en_do_Page_112.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.19 Mo

Dimensions : 651 x 1280 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#)Fichier créé le 11/12/2016 Dernière modification
le 29/06/2024